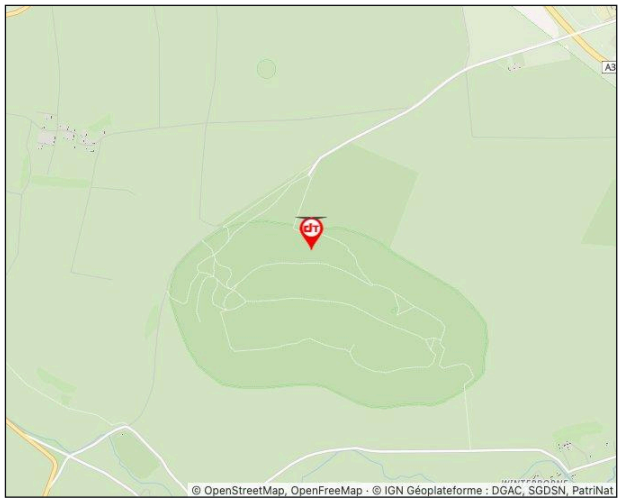
Maiden Castle Revisited

Patrimoine · Royaume-Uni

Coordonnées GPS	50.69668, -2.47089
Altitude	90 m
Hauteur maximale	120 m max
Accès	Accès à pied < 1 000 m
Aérodrome le plus proche	Piste de Lower Manor Farm 8,3 km, direction SO · spot 51 m plus haut
Référence du spot	298021



Situation du spot et restrictions (image de la carte Drone-Spot)

Soleil (heures locales, UTC)

Jour	Aube	Lever	Coucher	Crépuscule	Durée du jour	Heure dorée
Mar. 17 nov.	06:52	07:28	16:21	16:58	8 h 52	07:28–08:21 · 15:28–16:21
Mer. 18 nov.	06:54	07:30	16:20	16:56	8 h 50	07:30–08:23 · 15:27–16:20
Jeu. 19 nov.	06:55	07:32	16:19	16:55	8 h 47	07:32–08:25 · 15:25–16:19

Aérodromes à proximité

Aérodrome	Type	Distance	Altitude
Piste de Lower Manor Farm	Aérodrome	8,3 km, direction SO	39 m
Morn Farm Helipad (Private)	Hélistation	8,5 km, direction S	49 m
Piste de Stancombe Farm ((Private))	Aérodrome	12 km, direction O	205 m
Hélistation de RNAS Portland	Hélistation	14 km, direction S	2 m

Description

I was never quite happy with my previous film of Maiden Castle in Dorset as I had filmed on a windy day and at that time I had no stabilisation on my camera. This film was also on a day with quite a bit of wind but this time I had my 2D stabilisation gimbal fitted and I am much happier with the result.

Scannez pour ouvrir la fiche à jour : météo, carte et restrictions.

https://www.drone-spot.tech/fiche-spot.aspx?id=298021

Avant chaque vol : vérifiez la carte des zones UAS, les NOTAM et les zones temporaires, la météo et l'indice Kp.

Préparer le vol

Check-List avant le vol

- ☐ Zone vérifiée : zones UAS, restrictions, espaces protégés
- ☐ NOTAM et zones temporaires consultés
- ☐ Météo : vent, rafales, pluie, visibilité ; indice Kp
- ☐ Numéro d'exploitant affiché sur le drone
- ☐ Attestation de formation ou brevet sur soi
- ☐ Assurance responsabilité civile vérifiée
- ☐ Batteries chargées : drone, radiocommande, téléphone
- ☐ Hélices, moteurs et châssis en bon état
- ☐ Carte mémoire en place et vide
- ☐ Logiciels à jour, compas et IMU étalonnés
- ☐ Retour automatique : point et hauteur de retour réglés
- ☐ Signalement électronique ou identification à distance actif
- ☐ Zone de décollage dégagée, personnes informées et à distance
- ☐ Observateur présent si vol en immersion

Bonnes pratiques

Ce spot est hors de l'Europe : les règles sont celles du pays. Renseignez-vous auprès de son autorité de l'aviation civile avant de voler ; la bibliothèque Drone-Spot rassemble des notices de plusieurs pays.

- Gardez le drone à vue et volez bas (120 m au plus est la règle la plus répandue).
- Ne survolez pas les personnes, les rassemblements ni les routes.
- Restez loin des aérodromes, des sites militaires et des zones interdites.
- Vérifiez si un enregistrement, une formation ou une autorisation est exigé dans le pays.
- Respectez la vie privée et vérifiez votre assurance.

Résumé non exhaustif : les règles évoluent. Référence : guide de la catégorie ouverte de la DGAC et réglementation du pays.

Liens utiles

Carte des zones UAS autour du spot : https://www.drone-spot.tech/carte-uas.aspx?lat=50.69668&lon=-2.47089
Bibliothèque du télépilote : https://www.drone-spot.tech/bibliotheque

Mes notes de vol

Fiche d'information générée par Drone-Spot à partir des données de la communauté : elle ne remplace ni l'information aéronautique officielle ni la réglementation. Le télépilote reste responsable de son vol.